



Le Petit Saint Rigomérois

Sommaire

Page 1 : Sommaire

Pages 2 & 3 : Grain de sel de maire délégué

Pages 4 & 5 : Informations diverses et en désordre

Page 6 : Location des salles communales

Pages 7,8,9 : Amicale des Anciens Combattants

Page 10 : Repas des Têtes blanches

Page 11 : Comité des fêtes

Page 12 : Association développement harmonieux et raisonné de St Rigomer

Page 13 : Association des Amis de Gaston Floquet

Pages 14 & 15 : Actualités du Parc naturel régional Normandie-Maine

Page 16 : Présence Verte, un service de téléassistance

Page 17 : Environnement Nord Sarthe

Page 18 : Erdf, prudence en cas d'accident

Page 19 : Page de publicité pour nos artisans et commerçants

Page 20 : Vœux du conseil communal



Merci à Myriam Marchand et à Nicolas Elicio pour leurs photos



La commission communication et information. Décembre 2015.

Mairie de Saint Rigomer : Tél. 02 33 26 94 55 Fax 02 33 26 65 79

Email: mairie.saint.rigomer@orange.fr Site web: www.saintrigomerdesbois.fr

Imprimé par Impressions de la Cité. Alençon. 02 33 80 20 35

Grain de sel de maire délégué....

La Commune Nouvelle : ça marche !...



Voilà pratiquement un an que notre commune nouvelle s'est mise en route, avec la bénédiction de Madame la Préfète venue spécialement nous féliciter et nous encourager au lendemain de l'élection du maire et des adjoints, le 6 Janvier.

Dans la foulée, le budget 2015 était adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal, un budget qui a permis de mener à bien les projets portés par les communes déléguées, tout en assurant le maintien des services, - écoles, voirie, ordures ménagères, petite enfance, développement économique et numérique, - auparavant assurés par la Communauté de Communes. A noter, dans ce budget, l'adoption d'une baisse globale de la taxe d'habitation de 3%, avec, néanmoins, des répercussions différentes selon la pression fiscale en vigueur auparavant dans les différentes communes.

Le Conseil Municipal s'est réuni toute l'année avec une fréquence d'une assemblée plénière toutes les 3 semaines, le bureau ,maire et adjoints, se retrouvant, quant à lui, tous les lundis.

Outre les équipements et services ci-dessus, la Commune Nouvelle s'est dotée rapidement d'un site Internet, riche en informations et renseignements pratiques, et a publié deux numéros du journal « Les Clochers » pour informer la population de Villeneuve en Perseigne de ses activités. Les 24 panneaux d'entrée en agglomération ont été remplacés, l'organisation du secrétariat s'est progressivement mise en place pour assurer un service de proximité de qualité.

De plus, plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec les représentants de la Communauté Urbaine d'Alençon. En effet, l'obligation qui nous est faite d'intégrer une communauté de communes ou urbaine au 1^{er} janvier 2017 nous amène à nous tourner, assez naturellement, vers la préfecture ornaise. Il faut rappeler que les mêmes réunions de travail avec Mamers et la Communauté de Communes du Saosnois, suite à la décision du précédent Préfet de la Sarthe, n'avaient jamais suscité l'enthousiasme des participants, d'un côté comme de l'autre !

La décision d'intégrer une nouvelle communauté de communes ou urbaine devra, de toute façon, être validée par le Conseil Municipal au printemps prochain, avec effet au 1^{er} Janvier suivant.

Notre commune de cœur, Saint Rigomer des Bois, a su, quant à elle, garder son âme grâce au travail du Conseil Communal et au dynamisme de ses associations qui en ont assuré l'animation tout au long de cette année. Que leurs membres en soient remerciés ! Les pages suivantes de ce journal vous feront découvrir les nombreux projets pour l'année prochaine.

On pourrait donc conclure que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, si les évènements survenus en notre pays et au Moyen-Orient ne venaient assombrir notre horizon.

Souhaitons que l'année 2016 apporte au monde la paix et la sécurité pour tous, et nous redonne un peu d'espoir en des lendemains meilleurs. Sachons raison garder, pour ne pas céder à la tentation de s'en remettre aux discours populistes, basés sur la peur, le rejet de l'étranger et sur des promesses intenable. Méfions-nous de ces « prometteurs » irresponsables qui n'apportent en rien de solutions à nos problèmes actuels, bien au contraire.



Je vous souhaite, quant à moi, une bonne et heureuse année, sans soucis de travail, de santé, de cœur, pour vous et vos proches. Je vous invite à venir nombreux à la Salle polyvalente de La Fresnaye sur Chedouet pour les Vœux du

Maire de Villeneuve en Perseigne, le **Samedi 9 Janvier 2016 à 18h**, et à notre local et traditionnel Verre du Nouvel An, le **Vendredi 15 Janvier**, à partir de 18h30, Salle de la Charmille.

Jean-Marie Firmesse



La mouronnière a été rhabillée pour l'hiver ...



... la restauration du lavoir du Buisson suit son cours, grâce à Régis et Philippe !...



... et notre patrimoine s'enrichit !



Informations diverses et en désordre

État-civil

(Récapitulatif du 2ème semestre 2015)

Décès

Odile Bouvet, le 19 août

Lucienne Poirier, le 27 novembre

Mariages :

Véronique Buchot et Christian Réveillez, le 24 octobre

Naissances:

Nahtan Poisson, le 15 septembre

Romain Nugues (Morin) le 12 novembre

L'état-civil des lieux de naissances n'avisant pas systématiquement la commune, veuillez nous excuser pour les oublis éventuels.



Ouverture de la mairie / Permanences des élus

Mardi 14h-18h. Marthial Gommard, de 17 à 18h.

Jeudi 14h-18h. Dominique Cante, de 17 à 18h.

Vendredi 14h-18h. Jean-Marie Firmesse, de 17h à 18h

Pendant les fêtes

- La mairie sera fermée le 24 décembre au soir. Réouverture le 5 janvier.
- Pendant cette période, en cas d'urgence, s'adresser au maire délégué ou à ses adjoints.
- Une permanence sera assurée le jeudi 31 décembre de 16 à 18h pour les dernières inscriptions sur les listes électorales. Pour s'inscrire, apporter une carte d'identité et une attestation de domicile.

Passage de commerçant

Un commerçant assure une tournée régulière:

- Poissonnier de Genêts/Granville : jeudi entre 13 et 14 heures au bourg. Il passe ensuite au Buisson.

A l'écoute de nos voisins

Pour faire face à l'éventualité d'un problème majeur, tel que l'apparition de grands froids ou une épidémie virale importante, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un réseau d'entraide au service de la population.

Une coordonnatrice en assure le fonctionnement, en la personne de Bernadette Firmesse qui peut être jointe, en cas de nécessité, au **02 33 26 94 67** ou au **06 09 47 90 40**

En liaison avec le maire délégué et les membres du CCAS, les services sociaux susceptibles d'intervenir seront alertés pour apporter une aide immédiate.

Service de taxi

Mr Didier Blanchard, taxi à Champfleur, passe tous les mercredis matins à 9 h à Saint Rigomer et conduit plusieurs personnes faire leur courses à Alençon.

Coordonnées :

Didier Blanchard, Le Tertre, 72610 Champfleur. Tél. 02 33 31 79 20 06 12 72 64 72



Modification des adresses postales

Depuis la création de la commune nouvelle, les adresses postales sont modifiées et doivent comporter les lignes suivantes. L'absence de l'une de ces lignes, ou une erreur de libellé, peut provoquer des difficultés dans l'acheminement du courrier.

- 1) Civilité, nom, prénom ou l'inverse
- 2) Lieudit
Et / Ou
- 3) Numéro et rue
- 4) Commune déléguée
- 5) Code postal et nom de la commune nouvelle

Exemple

Monsieur Jean-Yves Jégo
17 rue Gaston Floquet
Saint Rigomer des Bois
72610 VILLENEUVE EN PERSEIGNE



Frelon à pattes jaunes
ou frelon asiatique

Détruire les frelons asiatiques

Avec la chute des feuilles, les nids de frelons asiatiques apparaissent nettement dans les arbres.

Les pompiers d'Ancinnes sont formés, équipés et habilités pour les détruire.

N'hésitez pas à leur faire appel.



Urbanisme : Construire, c'est permis !

Dans sa séance du 2 Novembre 2015, le Conseil Municipal de Villeneuve en Perseigne a décidé d'instituer un taux de 1,5% pour la taxe d'aménagement, sur le territoire de la commune. Cette taxe est exigible pour tous travaux de construction ou d'aménagement soumis à autorisation. Le taux en vigueur à Saint Rigomer était précédemment de 4,5%. De plus, les abris de jardin d'une surface inférieure à 20 m² seront exonérés de cette taxe pour la part communale mais la part départementale restera exigible. Cela n'exclut pas la nécessité d'une déclaration préalable.

Cette mesure est destinée à encourager les propriétaires à effectuer les démarches qui leur incombent en matière de permis de construire et de déclarations préalables. Rappelons que toute infraction est passible d'amende, voire d'obligation de démolir.





Location des salles communales

Comme en 2015, tarifs inchangés pour 2016 !

Les tarifs Commune s'appliquent à tous les habitants de Villeneuve en Perseigne.

● Salle de la Charmille

TARIF DES LOCATIONS 2015

	<u>COMMUNE</u>	<u>HORS COMMUNE</u>
1 journée	208 €	275 €
Week-end	260 €	364 €
1/2 journée	72 €	104 €

La consommation d'électricité est facturée en plus, à l'issue de la location, selon le barème suivant :

8 centimes / kwh + 26 centimes pour la location du compteur

Il y a possibilité de location de vaisselle sur place à raison de 1,20 € du couvert. Tout verre ou assiette supplémentaire sera facturé 0,20 €. Toute vaisselle cassée ou perdue sera facturée selon le tarif fixé par délibération visée de la Sous-préfecture en date du 16 octobre 2001 ou selon devis.

Vins d'honneur : 0,20 € le verre et 0,30 € la grande assiette (Réservation possible dans les 6 mois précédents la date).

Supplément pour tonte de la pelouse, le vendredi précédent la location : 50 €

● Salle du Buisson

TARIF DES LOCATIONS 2015

COMMUNE	HORS COMMUNE
62 €	119 €

VAISSELLE ET GAZ INCLUS

La consommation d'électricité est facturée en plus, à l'issue de la location, selon le barème suivant : 8 centimes /kwh + 26 centimes pour la location du compteur

Toute vaisselle cassée ou perdue sera facturée selon le tarif fixé par délibération visée de la Sous-préfecture en date du 16 octobre 2001 ou selon devis.



Mémoire et solidarité

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'Amicale des anciens combattants a tenu son assemblée générale le 11 novembre 2015 à la mairie de Saint Rigomer des Bois.

L'association compte 1 adhérent supplémentaire, ce qui porte l'effectif à 19 dont 9 non anciens combattants. De nouvelles adhésions sont toujours possibles pour, avec nous, perpétuer le souvenir de ceux qui ont donné leur vie au cours des différents conflits, nous permettant aujourd'hui de vivre libres.

Les finances de l'Amicale sont saines; les rapports, moral et financier, sont adoptés à l'unanimité.

Le 8 mai 2016, la commune de Lignières la Carelle est disposée à accueillir une cérémonie commune. A l'unanimité cette proposition est acceptée. Une rapide cérémonie aurait lieu à Saint-Rigomer avant de se rendre à Lignières.

Mr Firmesse suggère qu'une plaque ou une stèle indique l'origine du tas de cailloux blancs en forêt de Perseigne, près du Buisson, pour informer les promeneurs du lieu de chute d'un bombardier allemand le 23 juin 1944. Mr Firmesse contacte l'O.N.F. sur la faisabilité de cette opération.

Le secrétaire de l'Amicale

Cérémonie du souvenir 2015. 97ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918



1915 : les armées s'enterrent.

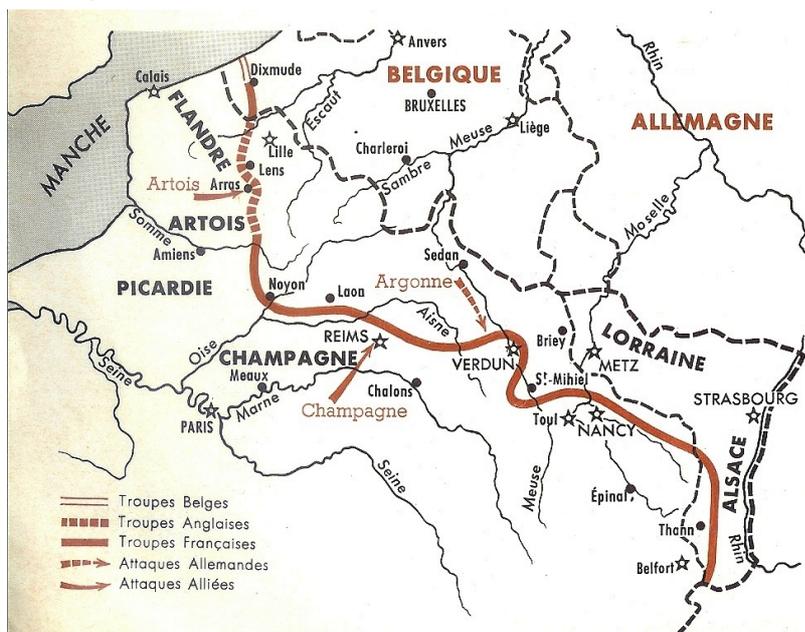
La guerre des tranchées commence...

1915-2015, voici cent ans la France connaissait sa 2^{ème} année de guerre. Les armées allemandes se sont repliées sur un front allant de la mer du nord à la Suisse. Sur ce front qui contourne Verdun et la ligne de forts des côtes de Meuse, les armées s'enterrent en créant des tranchées pour se protéger.

Pour reconquérir le territoire français perdu, les armées françaises lancent plusieurs offensives :

- Aux Eparges, dans la Meuse, aux environs de Saint Mihiel, pour prendre la crête des côtes de Meuse, appelée point X, observatoire privilégié sur la plaine de la Woëvre à l'est et surtout sur la vallée de la Meuse à l'ouest.

En février 1915 commence la guerre des mines. Des galeries sont creusées pour aller sous les tranchées adverses, des charges explosives de plusieurs centaines de kilos, jusqu'à 700 kg, placées tous les 40 à 50 mètres sont mises à feu en même temps. La tranchée est complètement bouleversée, ensevelissant hommes et armement. C'est alors l'assaut pour occuper les cratères de mines et faire face à la deuxième ligne ennemie.



Vue sur la Woëvre du point X (09/2015)



Cratère de mine près du point X (09/2015)

De février à avril 1915, les attaques et contre attaques sont quotidiennes, occasionnant de très lourdes pertes de part et d'autre, dans la pluie et le froid, sur un sol argileux qui colle et enlise les combattants, blessés ou non. Le point X est occupé en avril 1915 par l'armée Française qui réussira à le garder jusqu'à l'armistice de 1918.

-En Artois, une grande offensive est lancée avec la France et l'Angleterre; sur cette ligne se trouve Ypres où, le 22 avril, les allemands utilisent pour la première fois les gaz asphyxiants causant la mort de milliers de soldats. Les violents bombardements ennemis et les mines obligent à constamment reconstruire les tranchées, les protections, à remettre en place les armements de défense parfois dans la boue jusqu'à la ceinture. L'offensive de l'Artois a coûté la vie à 112 000 hommes pour une avancée de nos lignes de 4 km.

Dans la région de Carency (Pas de Calais), le 12 mars 1915, le soldat Ernest LETOURNEAU du 269^{ème} régiment d'infanterie, originaire de Saint Rigomer des Bois, célibataire, est tué. Cela fait 100 ans.

-En Champagne également, début 1915, une offensive est menée. Un soldat du 19^{ème} régiment d'infanterie territoriale, Adolphe MALISCOT, basé dans la région de Troyes, né le 28 novembre 1872, marié avec Joséphine VAULOUP, cultivateur à la Bresdinière à St Rigomer des Bois, est mort le 26 novembre 1915. Cela fait 100 ans.

Cette offensive en Champagne a coûté la vie à 182 000 hommes pour une avancée de 5 km.

Cette année 1915, les autorités prennent conscience que le combattant doit se fondre dans l'environnement et doit être protégé pour la partie de son corps visible par l'ennemi. Deux modifications importantes sont apportées dans l'uniforme militaire :

- le pantalon rouge garance et la capote bleu vif sont remplacés par l'uniforme bleu horizon à compter du 1^{er} juin 1915.

- la tête est protégée par un casque d'acier, le casque Adrian, à partir de septembre 1915, ce qui réduit considérablement le nombre de tués notamment par blessures à la tête.



Avant le 1er juin 1915



Tenue bleu horizon et casque Adrian

Ernest Letourneau et Adolphe Maliscot ont été déclarés Morts pour la France, et leur nom a été inscrit sur le Monument aux Morts de notre village.

Malgré cela, l'année 1915 avec 333 700 morts dans les rangs des armées françaises est la plus meurtrière de cette guerre 1914/1918.

Nous ne devons pas oublier tous ces morts ni leur histoire.

Repas des Têtes Blanches, 11 novembre 2015



Soixante trois convives étaient réunis le 11 novembre dernier pour le traditionnel repas des "Têtes Blanches". Ils étaient accompagnés par André Trottet, maire de Villeneuve en Perseigne, Jean-Marie Firmesse, maire délégué de Saint Rigomer et des conseillers communaux. Frédéric Beauchef, maire de Mamers et conseiller départemental, est passé saluer chacun.



Cassandra, Mélissande, Guillaume, Baptiste, quatre jeunes du village qui ont bichonné leurs anciens. Qu'ils en soient remerciés.

Yvonne Descures et Victor Poirier, doyens de l'assemblée, ont reçu des fleurs des mains de Dominique Cante et de Jean-Marie Firmesse.



Rendez-vous en 2016, même jour, même heure, même lieu !

Comité des fêtes...

Programme 2016...

Il s'agit des grandes lignes d'un programme qui pourra être étoffé en cours d'année.

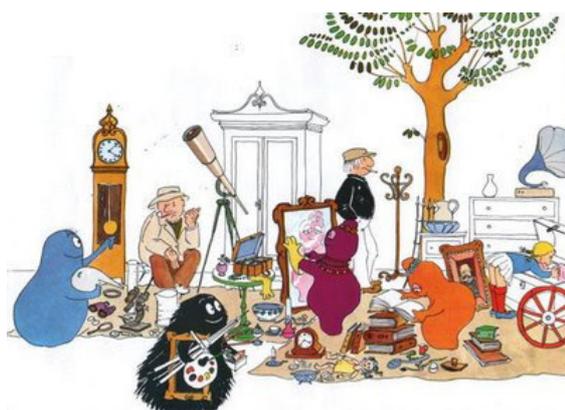
Samedi 12 mars : Marmite sarthoise et soirée dansante.



Juin (date à déterminer) : Rallye pédestre



Week-end du 20 / 21 août : vide greniers



Dimanche 18 décembre : Noël pour les enfants de la commune déléguée



Association : Développement Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer

Association loi du 1 juillet 1901 enregistrée sous le n° W722000175

Le 27 septembre 2015, à 9h30, une vingtaine de personnes était présente pour parcourir le sentier de randonnée ouvert sur St Rigomer des Bois. Chacun à son rythme a découvert les superbes points de vue proposés tout au long du parcours ainsi que toutes les facettes de la forêt; la matinée s'est terminée par un repas champêtre sous le soleil.

L'association va poursuivre son action en étudiant la faisabilité d'un parcours de promenade accessible à tous, sur route goudronnée, autour du bourg de St Rigomer .

L'association va aussi travailler avec la commission environnement de Villeneuve en Perseigne pour recenser les sentiers et chemins de randonnée existants sur toutes ses communes déléguées et voir s'il est possible de réaliser des liaisons qui permettraient de parcourir l'ensemble de la commune nouvelle.

Pour toute information, vous pouvez contacter Francis LOISON 02 33 26 53 34 ou Francis HERVE.



L'ASSOCIATION DES AMIS DE GASTON FLOQUET SUR LES PAS DE L'ARTISTE

Après un été où la fréquentation de la maison a été mitigée, l'automne nous a amenés au plus près des premiers lieux de vie de Gaston Floquet.

Nous étions en contact avec la municipalité de Belleray, berceau de la famille où notre artiste est souvent revenu souder ses assemblages, une fois installé à Paris. Magnifiquement reçus par les adjoints Roger Gonthier et Régis Brocard, neveu de Gaston ainsi que par la soeur de Gaston, Fabienne, âgée de 90 ans, nous avons visité la ferme de la Falouze exploitée et habitée par la famille Brocard, les grottes explorées par Gaston enfant, les coins où il glanait les restes de la guerre pour en faire son matériau et des lieux de mémoire, nombreux en cette région.



La chapelle du collège Buvignier à Verdun

Nos amis avaient organisé une rencontre avec Antoni Griggio, adjoint à la culture de Verdun, ville adjacente de Belleray qui fait partie de la communauté de communes. L'association a su emporter l'adhésion de l'élu, qui a décidé de mettre en oeuvre un projet d'exposition d'ampleur dans la chapelle du collège Buvignier, là même où Gaston a poursuivi (sans toujours vouloir les rattraper !) ses études secondaires. La chapelle, beau lieu d'exposition en pleine ville, est en voie de restauration mais nous partageons tous l'espoir que les travaux permettront de réaliser, pour le centenaire de la naissance de Gaston en 2017, ce que nous appellerons « *Gaston Floquet, le retour* » : exposition à Verdun, conférence à Belleray, événements divers à définir autour de ce centenaire au pays. Un considérable travail de conception, de préparation et de réalisation à mener avec Verdun et Belleray nous attend, en collaboration avec les musées d'Alençon, le Mans et Granville qui, de même que la commune de Villeneuve-en-Perseigne, détiennent d'importantes collections Floquet.

Nous ferons en sorte de promouvoir aussi en 2017 divers événements culturels dans notre région, où se trouve l'essentiel de ce patrimoine exceptionnel.

Un autre rendez-vous important nous attendait, à Paris cette fois, auprès d'Ambroise Monod, fondateur du récup'Art à qui nous avons fait connaître Gaston. En 1999, il était venu participer à un atelier soudure à Saint-Rigomer, permettant à des grands et des petits de réaliser les assemblages de métal dont ils rêvaient à partir de fers de récupération. En 2000, Madame Pessey-Lux, conservateur du musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, avait sollicité Ambroise Monod lors du vernissage de l'exposition accompagnant la donation Floquet au musée d'Alençon pour prononcer un discours dont beaucoup se souviendront avec émotion. La superbe exposition Ambroise Monod au coeur de la capitale a donné lieu à une conférence où notre ami a été mis à l'honneur comme un frère en créativité. Le film de Céline Migeon, « *l'Art au quotidien* », beau portrait de Gaston tourné de son vivant, visible quand on visite la maison, a été projeté et commenté lors du débat qui a suivi.

Et à propos de film, nous apprenons que celui de Patrick Viret, « *Allez prier ailleurs* », qui illustre l'aspect iconoclaste et frondeur de l'esprit Floquet, sera projeté à Paris et à Alençon à sa sortie. L'association a prêté son concours à cette réalisation et participe à sa diffusion sous forme d'un double DVD qui contiendra aussi le film de Céline Migeon.

Que les habitants de Saint-Rigomer reçoivent en cette période tous nos voeux pour une année plus que jamais fraternelle et riche en échanges, en particulier artistiques.



La délégation des amis de Gaston Floquet à la Falouze, Belleray

Actualités du Parc Naturel Régional Normandie-Maine

► Deux éditions inédites en hommage au territoire !

A l'occasion de cette année anniversaire, le Parc Normandie-Maine a édité deux ouvrages pour mettre valeur ce territoire labellisé «Parc naturel régional» depuis 40 ans. A découvrir en librairie et à la Maison du Parc :

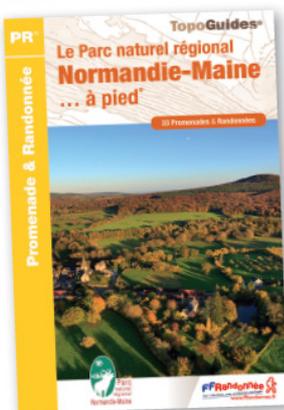


« Vol au-dessus du Parc naturel régional Normandie-Maine »

Offrez vous une immersion au cœur des Monts de Normandie et du Maine et découvrez son histoire. Le photographe Jérôme Houyvet vous invite à une balade historique vue du ciel. À bord de son paramoteur, il a capté avec talent les brumes au petit matin au-dessus de la vallée de la Sarthe, les ombres qui s'étirent dans le parc du château de Carrouges, le village médiéval de Domfront qui se découpe au-dessus des reliefs...

Bilingue Français / Anglais

Prix public : 29,90 €



« Le Parc naturel régional Normandie-Maine... à pied® ».

Ce topoguide comprenant 33 itinéraires de promenades et randonnées, classées par niveau de difficulté vous invitent à sillonner le bocage et arpenter les majestueuses forêts du territoire.

Il rejoint ainsi la collection des topoguides édités par la fédération française de randonnée pédestre sur les Parcs naturels régionaux de France.

Prix : 15 €

On trouvera dans ce topoguide le sentier de Saint Rigomer.

► Attelage et randonnées en forêt

Sur le massif de Perseigne, deux parcours d'attelage (3 heures et 4 heures) ont bénéficié de travaux d'aménagement (terrassament, débroussaillage) avant d'être balisés.

En partenariat avec la fédération Française de Tourisme équestre, un dossier de labellisation à la CDESI a été monté par le Parc pour assurer la qualité de ces itinéraires et leur promotion sur le site web fédéral. Sur ce massif, le balisage défectueux des 5 parcours VTT a été changé. Trois parcours pédestres, dont 2 promus dans le topoguide « le Parc Naturel régional Normandie Maine à pied », ont été balisés.



Retrouvez plus d'informations sur notre site internet :
www.parc-naturel-normandie-maine.fr

Une autre vie s'invente ici



Concours général agricole des Prairies fleuries 2016

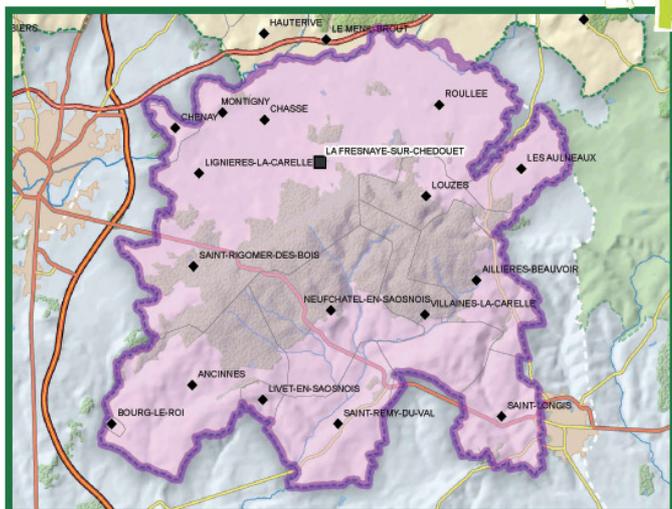
Le Concours général agricole Prairies Fleuries met en valeur les pratiques des agriculteurs qui permettent d'exploiter au mieux des prairies naturelles tout en préservant la biodiversité. A la différence des jachères fleuries, les prairies fleuries sont des herbages (non semés) naturellement riches en espèces destinés à la production de fourrage.

Depuis 2010, le Parc participe à ce concours national en organisant sur une partie de son territoire le concours local, première étape avant le national.

Le territoire retenu pour cette 6^{ème} édition se situe autour de la forêt de Perseigne. La commune de Saint-Rigomer-des-Bois en fait donc partie.

Tous les agriculteurs en activité situés sur ce secteur peuvent y participer. L'objectif est de favoriser les échanges et de valoriser les atouts des prairies naturelles tant pour leurs valeurs agronomiques qu'écologiques.

Avis aux candidats ! Vous êtes exploitant agricole sur Saint-rigomer-des-bois ou sur l'une des 12 communes retenues cette année, et vous souhaitez proposer une de vos prairies au concours n'hésitez plus : appelez nous !



SECTEUR : ÉDITION 2016

« AUTOUR DE PERSEIGNE »

- Aillières-Beauvoir
- Ancinnes
- Bourg-le-Roi
- Chenay
- Les Aulneaux
- Livet-en-Saosnois
- Louzée
- Neufchâtel-en-Saosnois
- Saint-Longis
- Saint-Rémy-du-Val
- Villaines-la-Carelle
- Villeneuve-en-Perseigne :
 - Chassé
 - La Fresnaye-sur-Chédouet
 - Lignéres-la-Carelle
 - Montigny
 - Roullée
 - Saint-Rigomer-des-Bois

Le secteur comprend 12 communes. Il s'étend sur 21 650 ha dont 46 % de SAU. Il culmine à 349 m au belvédère de Perseigne, au cœur de la forêt. La commune nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne occupe le versant nord qui plonge vers les rives herbagères de la vallée de la Sarthe. Le versant sud rejoint la plaine agricole de Mamers. L'élevage y est très présent (plus de 10 000 UGB en 2010) avec une surface toujours en herbe qui recouvre 5 000 ha (50 % de la SAU). Les fermes s'étendent en moyenne sur 60 à 100 ha.

Ce secteur est également concerné par 3 sites Natura 2000*.

* Vallée du Rutin, Coteau de Chaumiton, étang de Saosnes et forêt de Perseigne
Bocage à Osmoderma - Haute Vallée de la Sarthe.

En savoir + >

Yolande d'Olier, Chargée de mission agriculture
Tél. 02 33 81 13 30, yolande.dolier@parc-normandie-maine.fr



Une autre vie s'invente ici



Présence verte votre appareil de téléassistance



**OUVRE DROIT
À RÉDUCTION
D'IMPÔTS DE 50 %***

Le lien permanent avec vos proches
et le service d'urgence



Une assistance
de tous les instants
**7 jours sur 7
24 heures sur 24**



Pour une vie en sécurité !

** Téléassistance reconnue service à la personne, ouvrant droit à réduction d'impôts de 50 % des dépenses engagées selon les dispositions fiscales en vigueur.*



présence
verte



L'essentiel & plus encore



**Votre conseiller Présence verte
Mayenne-Orne-Sarthe
Tél : 02 43 39 43 16**

Association Environnement

Nord Sarthe

4 rue des Roquettes
72610 Champfleur
02 33 31 73 83 ou 02 33 26 12 13
Ou, à défaut 02 33 31 80 97



L'ENVIRONNEMENT DANS NOTRE SECTEUR :

- « Super U » de St Paterne : nous savons qu'un recours a été déposé auprès du Conseil d'Etat... cependant, des travaux de voirie ont été réalisés dans le secteur concerné. Plusieurs adhérents suivent le dossier et la vigilance est toujours de mise...
- PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) de la CUA (Communauté Urbaine d'Alençon): participation (4 adhérents) à la réunion à Champfleur le 28 mai... puis à celle du mardi 30 juin à Alençon. Nous avons fait diverses propositions concernant la façon de classer les haies et les zones humides...
- Forum des Associations à Mamers (2 adhérents), le 30 mai dans le cadre de la semaine du développement durable : la « pêche aux questions » et les expériences de consommation électrique des appareils en veille ont suscité un vif intérêt.
- Traitements abusifs sur un fossé et près d'un puits : constatés début avril puis début juin, ils ont été dénoncés à l'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques). Rappelons ici que chacun doit prendre garde à ne pas traiter n'importe comment. Et quand nous travaillons au potager, souvenons nous du proverbe qui veut qu' "un binage vaut deux arrosages"... De la même façon, nous avons dénoncé en juin un arrachage de haie intempestif; le propriétaire accepterait l'idée d'en replanter une.
- Éolien sur Béthon, Champfleur, Chérisay : ENS (Environnement Nord Sarthe) avait envoyé fin mars un courrier au tribunal administratif de Nantes pour défendre le projet. Le permis de construire a cependant été annulé... Le porteur du projet devrait faire appel. A suivre donc...
- CSS d'Arçonnay (ex CLIS) : voici que se met enfin en place cette « commission de suivi de site » avec, dans un 1^{er} temps, le renouvellement de ses membres. Nous avons accepté d'y siéger pour Sarthe Nature Environnement... en attendant une prochaine réunion...
- Forum des Associations d'Oisseau le Petit : samedi 12 septembre; une dernière réunion de préparation a eu lieu le lundi 29 juin à 18H30 à la salle des fêtes d'Oisseau. Des essais de vélo électrique s'ajoutent aux expériences proposées à Mamers...
- « Le jour de la nuit » : cette action a été menée l'an passé sur Ancinnes avec coupure de l'éclairage nocturne dans la nuit du 20 au 21 septembre. Elle a suscité bien des commentaires; elle a eu lieu cette année la nuit du 10 au 11 octobre. ENS (Environnement Nord Sarthe) y a participé volontiers...

Pour en savoir plus : vous pouvez consulter le site de l'association :

<http://ens.pagesperso-orange.fr/ens/index.htm>





Réagir en cas d'accident ou d'incident

Je suis témoin d'un accident

- Ne jamais toucher aux câbles tombés sur le sol, ainsi qu'à la végétation et au pylône.
- Ne vous approchez pas d'un engin ou de ses accessoires susceptibles d'être sous tension.
- Du courant peut encore circuler même dans un câble coupé au sol.
- Des cycles de remise automatique du courant peuvent avoir lieu pendant plusieurs minutes.



Je suis conducteur de l'engin

Arrêtez immédiatement toutes les manœuvres.

Ne descendez pas de votre engin. Restez à l'intérieur de la cabine et si possible abaissez l'équipement pour éliminer le contact.

Si vous êtes contraint de descendre (ex. incendie), sautez à pieds joints sur le sol tout en prenant garde de ne pas être en contact simultané avec l'engin et le sol.

Pour vous éloigner, deux méthodes sautez à cloche pied ou faire des petits pas.

Qu'appelle-t-on tension de pas ?



Nous sommes heureux d'offrir cette page gratuite de publicité à nos artisans et commerçants de Saint Rigomer.



Plantouffe
Horticulture Générale

Catherine et Jean-Claude LARROUY
Tél. 0233.26.24.49

« La Perruche », SAINT-RIGOMER-DES-BOIS - 72610 SAINT PATERNE

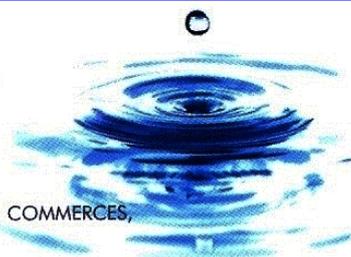


Au Rallye Perseigne
Restaurant
Vente à emporter
Le Buisson
Saint Rigomer des Bois
Tous Banquets

72610
www.aurallyeperseignelebuisson.fr
Tel. : 02 33 26 30 13 - E-mail : jo-jo.lefranc@wanadoo.fr



NUGUES LAURENT
ENTREPRISE DE NETTOYAGE



NETTOYAGE MAISON, BUREAU, VITRES, COMMERCES, ESPACES VERTS...

0622180849

PRIX A L'HEURE ME CONSULTER

LG PEINTURE
peinture intérieure/extérieure

0682297505

M.Lecureuil Gilles
gilles072@hotmail.fr



67 route de Mamers
le buisson
72610 St Rigomer des bois

MAINS ELEGANTES
MYRIAM 06 29 65 05 19

PROTHESISTE ONGULAIRE (diplômée)

ONGLERIE Gel organique naturel. L'ongle n'est pas limé ni déshydraté

SOINS DES PIEDS Produit reconnu 5 étoiles
FEMMES-HOMMES

La Coletterie
38 route de Mamers Jeudi matin 9h30 à 13h30
72610 St Rigomer des Bois Après-midi, autres jours sur RDV
Mail: myluc@wanadoo.fr Vendredi en continu, 9h30 18h
Site: <http://mains-elegantes.olympie.in/>



Brin d'Beauté
Esthétique à domicile

Pauline votre
Esthéticienne à domicile

06 19 77 32 03

Prenez rendez-vous avec Pauline du
Lundi au Vendredi 9h-19h et le
Samedi 9h-14h

Wanadoo.fr, Facebook, Instagram, Pinterest, Twitter, YouTube, LinkedIn, Dribbble, Behance, DeviantArt, SoundCloud, Last.fm, MySpace, Flickr, 500px, Foursquare, Venmo, PayPal, Patreon, Kickstarter, Indiegogo, GoFundMe, PledgeMusic, PledgeMusic2, PledgeMusic3, PledgeMusic4, PledgeMusic5, PledgeMusic6, PledgeMusic7, PledgeMusic8, PledgeMusic9, PledgeMusic10, PledgeMusic11, PledgeMusic12, PledgeMusic13, PledgeMusic14, PledgeMusic15, PledgeMusic16, PledgeMusic17, PledgeMusic18, PledgeMusic19, PledgeMusic20, PledgeMusic21, PledgeMusic22, PledgeMusic23, PledgeMusic24, PledgeMusic25, PledgeMusic26, PledgeMusic27, PledgeMusic28, PledgeMusic29, PledgeMusic30, PledgeMusic31, PledgeMusic32, PledgeMusic33, PledgeMusic34, PledgeMusic35, PledgeMusic36, PledgeMusic37, PledgeMusic38, PledgeMusic39, PledgeMusic40, PledgeMusic41, PledgeMusic42, PledgeMusic43, PledgeMusic44, PledgeMusic45, PledgeMusic46, PledgeMusic47, PledgeMusic48, PledgeMusic49, PledgeMusic50, PledgeMusic51, PledgeMusic52, PledgeMusic53, PledgeMusic54, PledgeMusic55, PledgeMusic56, PledgeMusic57, PledgeMusic58, PledgeMusic59, PledgeMusic60, PledgeMusic61, PledgeMusic62, PledgeMusic63, PledgeMusic64, PledgeMusic65, PledgeMusic66, PledgeMusic67, PledgeMusic68, PledgeMusic69, PledgeMusic70, PledgeMusic71, PledgeMusic72, PledgeMusic73, PledgeMusic74, PledgeMusic75, PledgeMusic76, PledgeMusic77, PledgeMusic78, PledgeMusic79, PledgeMusic80, PledgeMusic81, PledgeMusic82, PledgeMusic83, PledgeMusic84, PledgeMusic85, PledgeMusic86, PledgeMusic87, PledgeMusic88, PledgeMusic89, PledgeMusic90, PledgeMusic91, PledgeMusic92, PledgeMusic93, PledgeMusic94, PledgeMusic95, PledgeMusic96, PledgeMusic97, PledgeMusic98, PledgeMusic99, PledgeMusic100

Vous êtes artisan ou commerçant à Saint Rigomer.
Envoyez votre carte à la mairie.
Elle paraîtra dans le prochain Petit Saint Rigomérois de juin. Merci.

Le conseil communal vous souhaite



et



Rendez-vous le vendredi 15 janvier 2016, à 18h30, à la
Charmille, pour le Pot de Nouvel An.